



Abandon des droit de paterniter

Par **leatania**, le **10/11/2009** à **12:56**

Bonjour,

j aimerais savoir comment faire pour retirer mes droit des partniter sur mes trois enfans ils ne veulent plus venir ils refuse de manger quand ils viennent et ca depuis trois ans en pus mon ex femme me dit ce que je dois faire ce quil doivent manger ou je dois aller ce que je dois leur acheter elle me telephone mm a mon travail en bref je vie un cauchemard

Par **davidv77**, le **10/11/2009** à **14:42**

Bonjour

Il ne faut pas abandonné sauf si cela est votre dernier choix et que vous êtes sur de ne plus vouloir de vos enfants, peut être on t-ils été manipulé par leur maman, peut être est ce pour eux le seul moyen d'avoir trouver la paix chez eux.

Si ce n'es pas le cas et que vous souhaitez malgré tout les revoir chez vous en famille, retournez au tribunal, expliqué ce qu'il se passe avec vos enfants, ce que vous fait subir votre ex femme, demandez que vos enfants passe un expertise spycologique, car ils sont jeunes et regréterons surement plus tard leurs geste,puis il n'oserons pas revenir vous voir.

Je vie a peut près la même chose que vous et que cela est de pire en pire de semaine en semaine, j'ai décidé de me battre pour ma famille et pour mon fils.

Je ne peut plus vous aidez sur votre question car je ne sais pas.

Courage et ne vous laissez pas abatre.

David.